

La Bretagne dans sa diversité appelle à une autre réforme ferroviaire.

Nous, acteurs régionaux et locaux impliqués dans l'action publique des transports,

Nous, usagers des services de transports,

Nous, professionnels, salariés, des entreprises de transports sommes particulièrement attachés aux responsabilités de chacun pour moderniser l'action publique en matière de politique de transports.

Les enjeux environnementaux, le droit au transport inscrit dans notre législation, le droit à l'égalité des citoyens comme des territoires, les enjeux industriels et stratégiques, le rôle irremplaçable des services publics sont autant de considérations que nous vivons quotidiennement dans notre région.

De fait, la situation très grave que nous connaissons nous conduit en premier lieu à réaffirmer ici que la nécessité de réformer le système ferroviaire devrait d'abord s'appuyer sur des éléments concrets, objectifs et non se traduire par une mise en cause injustifiée du corps social des cheminots qui entraîne ce vaste mouvement. **Il n'est en effet pas acceptable de livrer à la vindicte populaire les cheminots et de les mettre en cause**, en laissant entendre notamment qu'il y aurait un lien entre les problèmes que connaît la SNCF et leur statut social. Ce jeu pernicieux et irresponsable, qui a fait fleurir les caricatures les plus grossières du « cheminot nanti », alimente les pires populismes dont les conséquences pourraient être particulièrement graves.

De surcroît, ce n'est pas honnête car s'il est vrai que la dette de la SNCF est le problème majeur, rien n'est pour l'instant engagé pour la résorber et ce problème était déjà la cause de la création de la SNCF en 1938, année où le déficit cumulé des 5 compagnies ferroviaires privées (qui assuraient à l'époque le ferroviaire en France) représentait déjà un montant cumulé de 37 Milliards de Francs.

A l'opposé de ces appréciations, la région Bretagne, ses collectivités, comme nombre d'usagers, se félicitent du professionnalisme des cheminot-e-s et de leur engagement quotidien car c'est ce travail concret qui permet de hisser la région au premier rang national des performances du TER et du transport ferroviaire des voyageurs.

Cela se vérifie au quotidien malgré des efforts continus de leur part et qui conduit l'entreprise publique SNCF à continuellement se réorganiser. Des évolutions dont les finalités (croissance externe du groupe, stratégie de filialisation du Fret ferroviaire, externalisation, utilisation des fonds publics, etc.), doivent nous interroger !

Dire que les dérives financières ou les prix trop élevés du train sont imputables aux cheminots et à leurs conditions sociales ne résiste pas un instant à l'argumentation rationnelle. Depuis 2004, 2000 emplois sont supprimés chaque année à la SNCF. **Le taux de productivité des cheminots durant cette période a augmenté de 3,2% contre 1,9% pour l'ensemble de l'économie.**

Mais la SNCF porte aussi de beaux exemples de réussite ! Pour ne prendre que le seul exemple de la Bretagne, où il reste aussi beaucoup de progrès à faire, les chiffres sont éloquentes ! La région a beaucoup investi dans l'acquisition de trains neufs (530M€), dans la rénovation des lignes, des gares, haltes ferroviaires et points d'arrêts. La fréquentation a été multipliée par 2 en quatorze ans et la subvention moyenne par voyage a baissé dans le même temps de 49% ! Cela prouve bien que le développement, avec des cheminots à statut, du service public peut être vertueux, y compris pour la dépense publique elle-même. Avec un taux de régularité des trains en moyenne à 95%, la démonstration est apportée du savoir-faire des cheminot-e-s grâce à qui la Bretagne se hisse au premier rang des régions de France en matière de fiabilité.

Dans le même temps, une étude bancaire récente (octobre 2017) révèle que **le coût moyen annuel du TER par habitant en Bretagne est de 31€ quand il est en moyenne à 57€ au plan national.** Ce résultat illustre bien les avantages de la mutualisation dans l'organisation des transports ferroviaires en région !

Ce nouveau service mutualisé, augmentant l'offre ferroviaire en région de 20% depuis le 1^{er} juillet 2017, se solde également par des résultats spectaculaires en termes de croissance du trafic (+18% TGV et +9% TER).

La solidarité nationale est aussi menacée par l'ouverture annoncée à la concurrence. En effet, ceci conduira la SNCF et les nouveaux entrants à se positionner sur les lignes les plus rentables. **Ainsi, certains territoires pourraient être exclus de dessertes ferroviaires nationales dès lors que ne joueraient plus que les mécanismes adossés à la rentabilité des marchés.** Il faut donc réinventer les principes de la solidarité nationale et territoriale et réinterroger le bon périmètre de son exercice pour garantir à chaque territoire les moyens de son développement.

Ainsi, s'agissant de la région Bretagne, au moment de l'ouverture à la concurrence pour le TGV, les opérateurs de transports feront leurs offres sur le segment le plus rentable, c'est-à-dire entre Paris et Rennes. **Quand la concurrence s'exacerbera entre Paris et Rennes, restera-t-il encore un opérateur pour assurer la desserte TGV jusqu'à Brest et Quimper, beaucoup moins rentable ? La réponse est hélas connue : la desserte de la pointe Bretonne ne pourra être garantie que par le service public et les moyens financiers s'y rapportant.** C'est tout le contraire du combat mené pendant des décennies pour atteindre l'objectif de mettre la Bretagne à 3 heures de Paris.

En déclarant que les petites lignes seraient maintenues, Monsieur le premier ministre s'est bien gardé de nous dire comment.

En effet, aujourd'hui, dans le cadre du contrat de performance qui la lie à l'État, la SNCF finance à hauteur de 7% à 8,5% la remise en état des lignes capillaires du réseau ! Ceci revient à dire que les collectivités, au premier rang desquelles les régions, financent déjà la part essentielle de ces investissements (entre 40 et 50% en Bretagne). C'est ce qui a permis en Bretagne la réalisation de travaux importants sur les axes Quimper-Brest, Plouaret-Lannion, Carhaix-Guingamp-Paimpol et c'est ce qui permet de mettre en perspective la remise à neuf des axes Rennes-Châteaubriant, Dol-Dinan-Lamballe...etc. **Si l'État et la SNCF venaient à se désengager, comme suggéré dans un certain nombre de rapports, ces axes seraient condamnés à la fermeture.**

Ainsi, à l'heure où sont engagés les travaux de réforme du ferroviaire par le gouvernement, il est impératif de créer les conditions d'une appropriation pleine et entière des acteurs du mode ferroviaire et des enjeux d'intermodalité. C'est par l'affirmation de processus démocratiques qui incluent les élu-e-s de la République, les usagers, leurs associations, les salarié-e-s et leurs représentants que nous pourrons avancer dans l'esprit d'un réel dialogue autour des réalités et besoins de notre pays.

Cela passe nécessairement par une redéfinition des moyens au travers d'une fiscalité réhabilitée à la hauteur des enjeux posés. Les propositions autour de l'extension du versement transport, le niveau de TVA (retour à 5,5% contre 10%), comme la contribution nécessaire des concessionnaires privés (autoroutes, PPP, etc...) à la promotion d'un service public ferroviaire, répondant aux besoins de transport tant marchandises que voyageurs nationaux, qu'aux enjeux environnementaux doivent être entendus.

En laissant chaque citoyenne et chaque citoyen libre de son appréciation sur un mouvement qui appartient en propre aux cheminots eux-mêmes, nous, signataires de cette Tribune ne ménagesons aucun effort pour continuer à porter quotidiennement avec confiance une grande ambition publique, solidairement avec les cheminotes et les cheminots.

C'est pourquoi, nous exigeons une autre réforme pour que d'autres choix puissent trouver une issue favorable dans le cadre d'une démarche de dialogues et de négociations impliquant tous les acteurs du ferroviaire.

Le 24 mai 2018

Pour continuer de soutenir cette tribune : <https://www.change.org/p/intersyndicale-régionale-des-cheminots-de-bretagne-cgt-cfdt-uns-ferroviaire-sud-rail-la-bretagne-dans-sa-diversité-appelle-à-une-autre-réforme-ferroviaire>

A.C.C.R.E.T (Association Citoyenne Châteaubriant Rennes En Train)

ALBRECHT Michel, (Plouzané 29) Adjoint chargé du Développement Durable EELV

ALEXANDRE Delphine, Conseillère municipale et communautaire (PCF) de Lorient

APPERE Patrick, Conseiller municipal et communautaire (Gauche Nouvelle Citoyenneté) de Brest

AUDIC Stéphane, Conseiller municipal de Roscoff (Gauche Unie)

AUDRAN Bernard, Maire de Ambon

BARBICHON Anne, (Landevant 56) Conseillère Municipale EELV

BELLECC Claude, Conseillère municipale déléguée (PCF) de Brest

BENMAKHLOUF Khaled, Conseiller municipal de Fougères

BERROCHE Eric, Président du Groupe Communiste et Progressiste au Conseil Régional de Bretagne, adjoint au Maire de Rennes

BEUGNARD Antoine, (Plouzané 29) Conseiller Municipal EELV

BONNIN Philippe, Maire de Chartres de Bretagne, Conseiller départemental Ille et Vilaine

BORVON Serge, (Plougastel Daoulas 29), Conseiller Municipal EELV

BROUDIC Françoise, conseillère municipale de Plérin, conseillère communautaire agglo St Brieuc

BUI Gwenegan, Conseiller régional Bretagne (PS)

CADIOU Gaby, Conseillère régionale (PCF), adjointe au Maire de Plouaret

CHALINE Nathalie, CC Brest Métropole, Adjointe Ville de Brest EELV

CHERBIT Alain, secrétaire régional Bretagne UNSA Ferroviaire

COERET Pierrette, Conseillère municipale (Génération.s) de St Jacques de la Lande

Collectif Fougères Rennes En Train (CGT – FSU – CNL – Bretagne Ecologie – FI, Passiflore)

CORNIC Paul, (Lorient 56), Conseiller Municipal EELV

COULAU Philippe, Vice-Président de Guingamp Paimpole Armor Argoat (GP3A)

COUTURIER Michel, Conseiller municipal (PCF) de Pluneret et communautaire AQTA

CUEFF Daniel, Maire de Langouët

DAVID Jean-Claude, Conseiller municipal de Plourin-les-Morlaix

DELEUME Nicolas, (Vern Sur Seiche 35) Adj. à l'envt, mobilité, eau et énergie EELV

DEMOLDER Michel, Adjoint au maire de Pont-Péan

DESBROUSSES Jérôme, Conseiller municipal délégué de Chevaigné

DUPONT Ismaël, Conseiller municipal et communautaire (PCF) de Morlaix

DURAND Michel, Conseiller municipal UDB de Bécherel

ECH-CHEKHCHAKHI Moulay Hamid, Conseiller municipal délégué à la réussite éducative, membre du Groupe Ecologiste

ETIEMBLE Fernand, Adjoint (PCF) au maire de St Jacques de la Lande

FAUCHEUX Valérie, Conseillère municipale de Rennes (Gauche sociale et écologiste)

FICHET Jean Luc, Sénateur du Finistère (PS)

FILIFE Roselyne, Conseillère municipale et communautaire (Gauche Nouvelle Citoyenneté) de Brest

FLAGEUL Didier, Adjoint au maire de Plérin

FORGET Michel, C. Comm Dinan Agglo EELV

GARNIER Jean-François, Adjoint au maire de Fougères, délégué aux transports

GAUDIN Jean Luc, Maire de Pont-Péan (35), Vice-Président Aménagement Rennes Métropole

GAUGUIN Astrid, (Bénodet 29), Conseillère Municipale EELV

GOATER Jean-Marie, Adjoint à la mairie de Rennes (EELV)

GOUEDARD Hervé, Conseiller municipal (PS) de Morlaix

GUEGUENIAT Paul, Conseiller municipal UDB de Saint-Ivry

GUELLEC Eric, Conseiller municipal (PCF) de Brest, Vice-président de Brest Métropole

GUEZENNEC Pierre, Conseiller Municipal Ville de Brest EELV

GUILLEMOT Matthieu, Conseiller municipal (NPA) de Carhaix, Conseiller communautaire de Poher Communauté

HAMON Laurent, Conseiller municipal de Rennes, délégué au numérique, Conseiller métropolitain de Rennes Métropole

HERE Jacqueline, Maire-adjointe (PCF) de Brest

HERE Roger, Conseiller municipal(PCF) de Plouigneau

JUMEAU Philippe, conseiller municipal (PCF) de Lanester

KERMAREC Charles, Conseiller municipal et communautaire (Gauche Nouvelle Citoyenneté) de Brest

KERNEIS Yann-Fanch, (Plouzané 29) Conseiller Municipal EELV

LABBE Joël, Sénateur du Morbihan (EELV)

LAFAYE Elsa, Conseillère municipale de Fougères

LAGARGASSON Yannick, Conseiller municipal de Rennes

LAHELLEC Gérard, Vice-Président du Conseil Régional de Bretagne chargé des transports et de la mobilité

LATREILLE André, Conseiller municipal délégué Le Rheu

LAURENT Philippe, Conseiller municipal de Chevaigné

LE BOURBIGOT Sylvie, (Perros Guirec 22) Conseillère Municipale EELV

LE CAM Yannick, Conseiller municipal et communautaire de St Briec

LE FESSANT Thierry, Conseiller municipal (PCF) – Plérin (22)

LE GALL Hervé, Conseiller municipal UDB de Glomel

LE GALL Mireille, Secrétaire régionale du syndicat CFDT cheminots de Bretagne

LE GENTIL Morvan, Président du groupe écologistes et citoyen.ne.s de Rennes Métropole

LE GUEN Yvette, Conseillère municipale et communautaire (Gauche Nouvelle Citoyenneté) de Brest

LE HIR Loïc, (L'Hermitage 35) Conseiller Municipal EELV

LE LORC'H Jean-Michel, Conseiller municipal délégué (PCF) de Brest

LE TALLEC Michèle (Saint Malo 35). Conseillère municipale et communautaire EELV

LEBRETON Fabrice, Conseiller municipal (Gauche Sociale, Solidaire, Ecologiste) de Hennebont

LECHAPLAIN Nelly, Conseillère municipale (Ecologiste) de St Jacques de la Lande

LELIEU Florence, Conseillère municipale (PCF) de Ploumiliau

LOUSSOUARN Marif, Adjoint Ville de Brest EELV

LUGUE Jean-François, Conseiller municipal UDB de Redon

MARAIS Pierre-Emmanuel, Conseiller municipal UDB de Nantes

MAZELIN Isabelle, Adjointe (PCF) au maire de Relecq Kerhuon

MESCAM Bernard, Adjoint au maire de Retiers

MISSIR Stéphanie, Conseillère municipale et communautaire de Dinan

MORVAN Pierre, Conseiller municipal UDB de Paimpol

NADEZAN Yannick, Conseiller Municipal (PCF) de Rennes

NEDELLEC Yves, (secrétaire régional EELV Bzh et porte-parole) EELV

NIOCHE Françoise, Conseillère municipale (FdG) de Rosporden

NIOCHE Robert, Conseiller consultatif (PCF) de Kernével

NOLL Sarah, Conseillère municipale et communautaire (Coopérative Citoyenne) de Morlaix

Patrick ANNE, (EELV, ancien membre du bureau exécutif en charge du dossier transport) EELV

PEREIRA Véronique, Maire du Cloître St Thégonnec

PICHON Ronan, Vice-Président Brest Métropole, Conseiller Municipal Ville de Brest EELV

PRUNAUD Christine, Sénatrice (CRC), Conseillère municipale de Lamballe

RAINERO Piero, Conseiller municipal (PCF) de Quimper

RANNOU Jacques, Maire délégué (PCF) de Fernevel, Conseiller communautaire de Concarneau
Cornouaille Agglomération

REBOURS Fañch, Conseiller municipal UDB de Lanloup

RICHARD Anita, Conseillère municipale (PCF) de Rosporden Kernevel

ROUGIER Gaëlle, (Rennes 35), Vice-Présidente agglo Jeunesse et formation EELV

ROULAND Pascal, Conseiller municipal de Fougères

SCATTOLIN Valérie, Conseillère municipale(FdG) de Morlaix

SCHEUER Alexandre, Conseiller municipal de Lanester (FI)

SCOTE Sylvie, Conseillère municipale (Gauche Sociale, Solidaire, Ecologiste) de Hennebont

TIZON Yannick, secrétaire général secteur CGT des cheminots de Bretagne

TOURENNE Jean-Louis, sénateur (PS) d'Ille et Vilaine

TUAL Jean-Paul, Conseiller municipal de Rennes

VANTIN Cyrille, Secrétaire régional Bretagne SUD Rail

VERMOT Jean-Paul, Conseiller départemental PS du Finistère

VIGOUROUX Gaëlle, Conseillère régionale (PCF) et Vice-Présidente du Parc Naturel Régional
d'Armorique